

o.222.Sahel  
o.222.Haute-Volta - MD/am  
o.222.Mali

Le 30 juillet 1973

Rapport sur les actions de secours  
de la Confédération au Sahel

Aperçu général

La sécheresse qui sévit actuellement dans les pays du Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Haute-Volta et Tchad) s'étend sur plus de 5 millions de km<sup>2</sup> (la moitié de l'Europe). Elle touche gravement 6 millions d'habitants et met en danger 20 autres millions. La région affectée se situe à la limite sud du Sahara, c'est-à-dire entre le 14<sup>e</sup> degré et le 20<sup>e</sup> degré parallèle nord, 10 à 23 degrés de longitude est.

Les causes de cette situation catastrophique sont très complexes. Il est établi à ce propos que durant ces cinq dernières années la moyenne des précipitations a été de 50 % inférieure à la normale. Aussi une des premières conséquences de ce manque de pluie a-t-elle été que les nappes phréatiques ont fortement diminué, asséchant du même coup de nombreux points d'eau et rendant impossible l'irrigation des champs et l'entretien du bétail. Environ 70 % du cheptel des six pays concernés ont déjà trouvé la mort. La population des localités situées aux confins du Sahara a, en raison de l'afflux des réfugiés (tribus nomades et autres), augmenté de 100 à 400 %, provoquant par endroits l'hostilité des populations locales. D'autre part, on a également constaté, depuis quelques années déjà, une avancée très prononcée du désert en direction des régions cultivables. Ces différentes manifestations de la nature sont, à ne pas douter, parmi les principales causes de la sécheresse persistante qui affecte aujourd'hui le Sahel.

./.



- 2 -

Il est intéressant de noter, à ce propos, qu'on retrouve actuellement dans la partie centrale de l'Inde et au sud du Mexique, soit entre le 14e et le 20e degré parallèle nord, une situation de sécheresse aigüe, presque analogue à celle du Sahel. Il est évident que, compte tenu de l'ampleur de cette catastrophe, les pays concernés ne peuvent à eux seuls prendre des mesures susceptibles de combattre efficacement le fléau, d'autant plus que ceux-ci figurent, dans les statistiques des Nations Unies, comme les plus pauvres du monde. Aussi de nombreux appels ont-ils été lancés tant par les Nations Unies que par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour obtenir un appui international. La FAO a été désignée par le Secrétaire général des Nations Unies pour servir de centre coordonnant les efforts déployés par le système des Nations Unies dans l'opération de secours d'urgence (décision Waldheim du 20 mai). De grands projets visant à éliminer à l'avenir, dans la mesure du possible, les causes ayant provoqué cette situation sont à l'étude. Toutefois, les milieux compétents en la matière sont conscients de la difficulté que présente ce problème et du fait qu'une attention toute particulière devra être vouée à ces programmes. Il sera, en effet, très important de veiller à ne pas porter atteinte à l'équilibre précaire qui existe entre le sol, les plantes, les animaux et l'homme (équilibre écologique qui pourrait être facilement perturbé par l'action de l'homme et des ongulés - par exemple destruction des forêts, prairies, etc.).

### Aide de la Confédération

#### Premiers secours

Ainsi qu'il ressort des rapports de la FAO et d'autres organisations, le plan général d'aide au Sahel comprend trois principales phases, distinctes les unes des autres, soit :

- 1° Intervention dite de "survie", c'est-à-dire assurer aux populations affectées les besoins les plus urgents afin d'écartier tout

- 3 -

danger de famine et d'épidémie (action en cours).

- 2° Donner à ces populations les moyens de se remettre au travail (dans le cas présent, assurer la prochaine récolte).
- 3° Fournir les moyens nécessaires pour éviter, dans la mesure du possible, qu'une telle catastrophe ne se reproduise (programmes à long terme, forage de puits très profonds, digues, etc.).

L'aide accordée jusqu'à présent par la Confédération aux pays du Sahel se situe dans le cadre de la première phase. Ainsi avant même d'avoir été officiellement sollicitée, la Suisse, tenue au courant par ses Ambassades à Abidjan et Dakar de la situation qui régnait dans cette région, avait fait parvenir au cours du mois de décembre 1972

25 tonnes de lait en poudre au Sénégal.

Par la suite, les besoins des pays en cause ayant pu être précisés, une première action fut mise alors sur pied en avril, dont voici l'importance :

- Mauritanie : 10 tonnes de lait en poudre
- Sénégal : 5 tonnes de lait en poudre
- Haute-Volta : 5 tonnes de lait en poudre  
: 1 tonne de médicaments
- Niger : 25 tonnes de lait en poudre.

Les enfants en bas âge étant habituellement les plus gravement affectés par la sécheresse, la Confédération affrétait par ailleurs un DC-8 et faisait parvenir au Mali et au Niger, à leur intention, les dons suivants :

- Mali : 69.160 doses d'aliments complets pour bébés  
(1 dose = 1 repas)
- Niger : 75.000 doses d'aliments complets pour bébés.

Ces aliments représentent une nourriture particulièrement bien adaptée aux besoins des enfants dans les cas de dénutrition et

./.

de déshydratation avancés. Le Mali nous a officiellement fait savoir que, grâce à cet envoi, des centaines d'enfants avaient pu être sauvés d'une mort certaine.

#### Action "Sahel" du 10 au 13 juillet

Tout en octroyant ces premiers secours demandés d'urgence, un plan d'action de plus grande envergure était élaboré par la Section des oeuvres d'entraide internationale du DPF, en collaboration avec le Bureau du délégué du Conseil fédéral aux missions de secours en cas de catastrophe à l'étranger, action dont voici en résumé les différents aspects :

Ainsi qu'il ressortait de la plupart des rapports en notre possession, la grande difficulté pour secourir les populations en détresse consistait en l'acheminement et la distribution des secours. L'absence de moyens suffisants de transport et, dans une certaine mesure, la carence de quelques services posaient des problèmes de prime abord insolubles. Pour que notre action soit efficace, il fallait donc surmonter cette difficulté d'ordre majeur. Une seule solution : disposer d'un avion et procéder nous-mêmes à la distribution des secours en nous rendant, grâce à cet appareil, dans les localités éloignées de tout centre et gravement affectées par la sécheresse. Nos Ambassades à Abidjan et Dakar nous fournirent des rapports très précis qui venaient confirmer les informations déjà recueillies de sources diverses, telles que la Ligue, la FAO et l'OMS. Ces renseignements portaient notamment sur les localités les plus touchées et sur le genre de secours le plus urgent. Munis de ces données et d'un rapport de l'OMS sur les médicaments les plus nécessaires, un plan de distribution fut alors établi. Afin de rendre l'action aussi efficace que rentable, le plan prévoyait l'affrètement de deux avions, soit un DC-8 et un Herculès pouvant charger 38 tonnes, respectivement 23 tonnes de secours. La mission du DC-8 consistait à transporter le gros de notre aide et de le déposer sur les aérodromes de Damako et de Ouagadougou. Quant à l'Herculès, il devait être affecté à la "Feinverteilung" en partant de ces deux

- 5 -

places. L'opération, dont le plan de vol fut confié à la Compagnie BALAIR, s'est déroulée du 10 au 13 juillet, conformément au programme établi. On notera tout juste le départ retardé de Zurich du DC-8 qui n'a heureusement eu aucune conséquence sur l'ensemble de l'action. Par contre, ce contretemps nous a donné l'occasion - en attendant l'arrivée à Bamako du DC-8 - de transporter à Tombouctou 20 tonnes de sorgho pour le compte du Gouvernement malien. A toutes les escales, nous avons été accueillis par les autorités officielles et le représentant local de la Croix-Rouge. Cette présence a grandement facilité les opérations de déchargement et nous a permis d'observer rigoureusement notre programme. A Bamako, M. Progin, Consul de Suisse, était présent à notre arrivée, de même que M. Hentschel, à Ouagadougou.

Selon notre plan d'opérations, nous devions également nous rendre à Abidjan afin de prendre livraison de 20 tonnes de lait en poudre achetées par la Confédération et destinées à la Haute-Volta. Au cours de cette halte, nous avons rencontré l'Ambassadeur Suter qui avait organisé à notre intention une réception. Plus de quarante personnes y participaient, dont les représentants de la FAO, du PAM, de l'UNICEF et de Nestlé avec lesquels nous eûmes des entretiens très intéressants sur l'aide au Sahel.

Voici la récapitulation des secours transportés lors de cette action et leur répartition :

1) Secours transportés

- Aliments pour bébés (142.128 doses)	52,596 tonnes
- Médicaments (Confédération)	2,0 "
- Médicaments (OMS)	3,465 "
- Sorgho pour compte Gouvernement malien	20,0 "
- Lait en poudre pour Haute-Volta	28,0 "
	<hr/>
Total	106,061 tonnes
	<hr/> <hr/>

./.

- 6 -

2) RépartitionMALI:

- Gao, aliments pour bébés	10,854 tonnes
- Goundam, aliments pour bébés	10,044 "
- Tombouctou, aliments pour bébés	10,044 "
sorgho (pour Gouv. malien)	20,0 "
- Mopti, aliments pour bébés	10,800 "
- Bamako, médicaments OMS	3,465 "

HAUTE-VOLTA:

- Ouagadougou, lait en poudre	18,0 tonnes
médicaments	2,0 "
- Dori, lait en poudre	10,0 "
aliments pour bébés	10,854 "

Aucune des localités où nous sommes arrêtés, soit au Mali: Gao, Goundam, Bamako, Tombouctou, Mopti et en Haute-Volta: Ouagadougou, Dori, ne nous a réellement donné le sentiment de régions où sévissaient la famine et la sécheresse. Les gens que nous avons interrogés (en dehors des officiels et représentants d'organisations locales) étaient unanimes pour confirmer que la catastrophe qui s'est abattue sur la région du Sahel était unique par sa gravité, sans pour autant nous donner l'impression que ce fléau les touchait de près. Partout nous avons trouvé de l'eau et des gens paraissant se nourrir normalement. Il est évident

que les personnes les plus affectées font partie, comme déjà dit, des tribus nomades ou des habitants de villages éloignés des grands centres qui, jusqu'à présent, vivaient du produit de leurs troupeaux et des champs qu'ils cultivaient. Nous n'avons pu, faute de temps, nous rendre effectivement compte, sur le terrain même, de cet état de choses, mais nos entretiens avec les délégués de la Ligue et les Consuls de Suisse Progin et Hentschel nous ont convaincus de la tragique situation qui règne à l'intérieur de ces pays. Nous avons eu la confirmation que notre aide (aliments pour bébés) était très souhaitée, des centaines d'enfants ayant pu être déjà sauvés

./.